

dame environnée d'anges, qui lui dit : "Ma fille, lève toi, va sur le *Mont Anis*, c'est là où je te guérirai, ne crains rien. Je suis la vierge Marie. . . . Tu iras ensuite trouver l'évêque Georges, tu feras savoir à ce que lui et ceux qui lui succéderont en charge dressent ici une église à la mère du Sauveur." Georges, un des 72 disciples, avait été envoyé dans le Velay par saint Pierre, en la deuxième année du règne de l'empereur Claude. Accompagné de la servante de Dieu et de quelques prêtres, il prend les chemins escarpés du Mont-Anis : arrivé aux pieds du rocher de *Cornille*, il trouve couvert de neige l'emplacement où est aujourd'hui l'église de Notre-Dame ; c'était pourtant au onze juillet et par une température qui avait fait fondre la neige des montagnes les plus élevées. Pour surcroît de merveilleux, voici venir un cerf qui s'élançe dans cette neige, trace l'enceinte du nouveau temple et disparaît. L'évêque Georges, ne pouvant élever les murs du sanctuaire, se contenta de faire planter une haie vive autour de la neige miraculeuse ; il mourut, et, comme David, il laissa le soin de réaliser son projet à un de ses successeurs, Evodius, vulgairement nommé *Vosi* ; celui-ci mit la main à l'œuvre, laquelle fut menée à bonne fin à l'aide de la Vierge, dont les apparitions fréquentes enflammaient l'ardeur d'une multitude d'ouvriers... Le miracle de la consécration suivit le miracle de la fondation : des esprits célestes qui environnent le Tout-Puissant reçurent la mission de faire la dédicace de l'église. Bernard de Montaigu, évêque du Puy (1239), parle de cette consécration dans une lettre où il appelle son église : *Eglise vénérable et digne d'honneur, que les chœurs des anges ont dédiée sans l'entremise d'aucun homme !* S. Em. le cardinal de Bonald conserve deux cierges que l'on prétend avoir servi à cette consécration ; un chanoine du Puy m'a assuré qu'ils exhalent un parfum dont personne ne peut expliquer la nature. C'est ainsi qu'Ordo de Gissej raconte les commencemens de Notre-Dame-du-Puy, suivant une chronique exacte transmise d'âge en âge, et attestée par toutes les anciennes traditions.

Le privilège accordé au Puy est sans doute la récompense de sa tendre dévotion pour Marie. Le jubilé a lieu lorsque le Vendredi-Saint coïncide avec le 25 mars, l'Annonciation avec la Rédemption, les plus ineffables de nos mystères. L'origine de ce jubilé se perd dans la nuit des tems : le nom du pape qui le concéda d'abord n'est pas connu, et il est impossible d'en assigner la première époque. Sa durée fut primitivement de 24 heures ; mais le concours des pèlerins fit sentir le besoin de l'étendre ; Hélie de Lestranges, évêque du Puy, obtint du pape qu'il durerait cinq jours. Nos rois, qui s'étaient montrés jaloux de la grâce jubilatoire et pour eux et pour leurs peuples, en demandèrent à Rome la prolongation. Charles VII obtint que le jubilé durerait quinze jours, Louis XIII qu'il durerait huit